

COALITION

pour le contrôle des armes / for Gun Control

controledesarmes.ca

LE TRAFIC ILLICITE ET LES ARMES ILLÉGALES DANS NOS RUES

Abstraction de nos obligations internationales



Autrefois considéré comme une force motrice importante dans les efforts internationaux pour lutter contre le commerce illégal des armes, le Canada est revenu sur plusieurs de ses engagements pris dans le cadre de traités et accords internationaux importants.

provinces d'exiger que les commerçants d'armes tiennent un registre de leurs ventes.

Depuis 2006, un membre du lobby des armes est le seul représentant de la société civile au sein des délégations canadiennes lors des

« Nous avons un très bon système avant, c'est-à-dire un outil qui permettait de vérifier que les personnes non autorisées ou les criminels n'avaient légalement pas le droit d'acquérir des armes à feu. Maintenant, nous avons un système similaire à celui que l'on retrouve aux États-Unis. »

- Chris Wyatt, Contrôleur des armes à feu de l'Ontario

Avec l'adoption du projet de loi C-19 en 2012, le Canada a démontré de sérieuses lacunes dans sa capacité à respecter ses obligations internationales en vertu de quatre traités internationaux qu'il a signés, et ce malgré des mémos internes avertissant que le projet de loi violerait les engagements internationaux.

Le gouvernement est allé encore plus loin pour éliminer un mécanisme qui aurait pu satisfaire certaines des obligations contenues dans les traités : il a reporté l'entrée en vigueur du Règlement sur le marquage, il a interdit aux

conférences internationales sur le contrôle des armes, y compris lors des négociations de l'an dernier à l'ONU sur le Traité sur le commerce des armes, et lors de la conférence des Nations Unies sur la criminalité transnationale.

L'influence du Canada dans les forums multilatéraux portant sur les armes continue de s'affaiblir puisque les états partenaires remarquent de plus en plus que l'appui de notre pays dans les actions internationales en matière de trafic des armes diminue.

Création de vides juridiques



Malgré les avertissements des policiers, le gouvernement est allé de l'avant avec de nombreuses modifications de nos lois sur les armes à feu au cours de la dernière année, ce qui facilite le trafic illégal et rendent les poursuites judiciaires plus ardues.

Pris ensemble, ces changements ont créé des lacunes importantes qui risquent de faciliter les ventes d'armes à feu illégales et le trafic. Le crime organisé, les terroristes et les criminels prennent la route la plus facile pour obtenir leurs armes, et c'est seulement une question de temps avant que ces faiblesses dans la loi canadienne soient exploitées.

« Nous combattons activement le commerce illégal des armes et la contrebande transfrontalière. Les armes illégales commencent comme des armes légales. Sans contrôles stricts sur les armes à feu légales, nous ne pouvons pas empêcher le détournement vers les marchés illégaux. Sans information sur qui possèdent des armes à feu légalement, et les armes à feu dont ils sont propriétaires, nous ne pouvons pas accuser des individus de possession illégale. Nous avons besoin de lois plus strictes. »

*- Commissaire adjoint (GRC)
Ian Atkins*

Quelques faits sur le trafic des armes



- La plupart des armes de poing utilisées dans les crimes au Canada ont été achetées dans les états américains où les lois sur les armes sont plus souples, et ont été trafiquées vers le Nord. La police de Toronto et de Calgary estime que ces armes américaines comptent pour 70 % des armes de poing récupérées sur les scènes de crime sur leur territoire.
- Bien que les homicides avec les armes de poing demeurent stables, les services frontaliers n'ont saisi que 460 armes à feu en 2009 - moins de la moitié des 1099 saisies en 2004.
- La plupart des armes saisies n'étaient pas destinées à la criminalité, mais elles appartenaient plutôt aux touristes américains qui souhaitaient apporter leurs armes personnelles avec eux lors du franchissement de la frontière canadienne.
- Le Toronto Star a rapporté qu'en 2009, les services frontaliers de l'Ontario ont saisi seulement 9 armes qu'ils croyaient destinées vers le marché criminel. Cette année-là, la police de Toronto a saisi 861 armes à feu provenant de la criminalité, au moins 70 % d'entre elles provenaient de la contrebande des États-Unis.

Contrôles affaiblis



Alors que le gouvernement canadien a interdit aux provinces d'exiger que les commerçants tiennent des registres de ventes, le gouvernement américain, lui continue cette exigence auprès de ses marchands d'armes licenciés. Un outil clé pour détecter le trafic, c'est l'analyse de ces documents qui a permis au *Bureau of Alcohol, Tobacco, Firearms and Explosives* d'estimer que 1,2 % des revendeurs américains sont la source de 57 % des armes criminelles.

En dépit des demandes des policiers, les dossiers portant sur 5,6 millions de carabines et fusils de chasse (hors Québec) ont été détruits en octobre 2012. Ceci fait en sorte qu'il est dorénavant presque impossible de retracer les propriétaires dont les armes à feu ont été volées ou récupérées dans le crime. À l'automne 2012, le gouvernement a éliminé le règlement sur les expositions d'armes à feu et il a reporté le règlement sur le marquage des armes.

Passez à l'action dès aujourd'hui!

1. **Contactez votre député fédéral et les chefs de partis.** Dites-leur que vous vous tenez informé, que vous êtes opposés à tout affaiblissement de nos lois en matière de contrôle des armes, et que vous vous souviendrez du lent démantèlement du contrôle des armes à feu lors des prochaines élections. Les coordonnées se trouvent à l'adresse suivante : www.parl.gc.ca.
2. **Impliquez-vous dans notre campagne virtuelle,** suivez-nous sur Twitter : @cgcmontreal.
3. **Envoyez une lettre au rédacteur en chef de votre journal local** pour vous assurer que les véritables faits en matière de contrôle des armes sont adéquatement couverts. Contactez-nous si vous souhaitez que l'on vous informe des opportunités d'envoi de lettre ou si vous avez besoin de conseils de réponse.
4. **Encouragez votre entourage à s'impliquer** en sensibilisant les gens aux risques associés à la mauvaise utilisation des armes.
5. **Faites un don** à la Coalition aujourd'hui, en appui à son travail continu pour des contrôles sensés sur les armes, via PayPal au : controledesarmes.ca

Fondée à la suite de la tuerie de l'École Polytechnique, la Coalition pour le contrôle des armes est le seul organisme national qui œuvre pour réduire les décès, les blessures et le crime par arme à feu. Sa position à l'égard de la réglementation des armes à feu a reçu l'appui de plus de 300 organisations à ce jour incluant l'Association canadienne de santé publique, l'Association canadienne des chefs de police, l'YWCA Canada et les familles et les ami(e)s des victimes des fusillades à l'École Polytechnique et Dawson.

@cgcmontreal • controledesarmes.ca • cgcmontreal@gmail.com • 514.528.2360